

Les résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de Tunisie Valeurs du Mercredi 29 Avril 2020

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2019.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire Aux Comptes, telle que prévu par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations telles qu'elles y figurent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve les propositions du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2019 de la manière suivante :

Résultat Net de l'exercice	4 500 135,491 DT
Report à nouveau	306 768,599 DT
Reprise sur réserves pour réinvestissements exonérés	1 570 000,000 DT
Résultat distribuable	6 376 904,090 DT
Réserves légales (5% du résultat distribuable)	-318 845,205 DT
Dividendes*	- 2 700 000,000 DT
Dotations au fonds social	- 100 000,000 DT
Report à nouveau	3 258 058, 886 DT

*** Dividendes soumis à la Retenue à la Source en vigueur.**

Le dividende sera mis en paiement le 25 mai 2020.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au conseil d'administration à titre de Jetons de Présences pour l'exercice 2019 un montant brut de 60.000 dinars.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte des démissions de :

- M. Ahmed ABDELKEFI ;
- Me Slaheddine CAID ESSEBSI ;

- M. Slim MAAOUI ;
- M. Abderrazak BEN AMMAR ;
- M. Slaheddine LARGUECHE ;
- M. Fethi MESTIRI ;
- M. Aziz MEBAREK ;
- M. Zied OUESLATI ;
- La société Integra Partners ;
- La société Tunisie Leasing & Factoring.

de leurs fonctions d'administrateurs de la Société avec effet en date de ce jour, les accepte et leur donne quitus entier et sans réserves au titre de leur gestion pour la période écoulée de l'exercice en cours.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale nomme comme administrateurs, pour une durée de deux (2) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 à compter de la date d'acceptation de leurs fonctions :

- La BIAT représentée par M. Walid DACHRAOUI ;
- M. Mehdi MASMOUDI ;
- M. Oualid JAAFAR ;
- Mlle. Aicha MOKADDEM.

Le renouvellement de ces nominations est possible.

Les personnes sus désignées, toutes présentes, déclarent accepter les fonctions d'administrateurs qui viennent de leur être conférées et n'être frappées d'aucune interdiction ou déchéance édictée par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale nomme comme administrateurs indépendants, pour une durée de deux (2) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 à compter de la date d'acceptation de leurs fonctions :

- M. Fethi MESTIRI ;
- M. Eric AOUANI.

Le mandat de chacun des membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Les personnes sus désignées, présentes, déclarent accepter les fonctions d'administrateurs indépendants qui viennent de leur être conférées et n'être frappées d'aucune interdiction ou déchéance édictées par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire le nombre d'administrateurs composant le Conseil d'Administration pour qu'il passe de douze à huit membres.

Par conséquent, l'Assemblée Générale rappelle la composition du Conseil d'Administration et en constate la conformité à la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement ainsi qu'au Règlement Général de la Bourse :

- M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI : Président du Conseil d'Administration ;
- M. Fethi MESTIRI : administrateur indépendant ;
- M. Eric AOUANI : administrateur indépendant ;
- M. Radhouane ZOUARI : administrateur représentant des actionnaires minoritaires ;
- La BIAT représentée par M. Walid DACHRAOUI : administrateur ;
- M. Mehdi MASMOUDI : administrateur ;
- M. Oualid JAAFAR : administrateur ;
- Mlle. Aicha MOKADDEM : administrateur.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire régularise le renouvellement du mandat des membres du comité charaïque de FCP Valeurs Al Kaouther : Cheikh Mohamed Mokhtar SELLAMI, Monsieur Mohamed ENNOURI et Monsieur Mounir GRAJA, lequel a pris effet à partir de l'année 2018 pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020 et ce, selon les mêmes conditions de rémunération.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Mounir TLILI en remplacement de Feu Cheikh Mokhtar SELLAMI en tant que Président du comité de contrôle charaïque du FCP Valeurs Al Kaouther pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021 et fixe le montant de sa rémunération à 3 000 DT HT par an.

Le mandat de Monsieur Mounir TLILI ne peut être renouvelé que deux fois.

Par conséquent, l'Assemblée Générale rappelle la composition des membres du comité de contrôle charaïque du FCP Valeurs Al Kaouther :

M. Mounir TLILI : Président (2019/2021) ;

M. Mohamed ENNOURI : Membre (2018/2020) ;

M. Mounir GRAJA : Membre (2018/2020).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication légales ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en bourse, Agrément BVMT N°014/91 du 06/11/1991

Centre Urbain Nord, 1082, Tunis Mahrajene

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

ACTIFS	31. Décembre		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31. Décembre	
	2019	2018		2019	2018
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles	1 176 538	1 035 394	Capital social	20 000 000	10 000 000
Moins : amortissements	(1 025 517)	(959 255)	Réserve légal	1 318 845	1 000 000
	<u>151 021</u>	<u>76 139</u>	Réserve de réévaluation	424 000	424 000
			Réserve pour réinvestissement exonéré	37 500	1 607 500
			Résultats reportés	3 258 059	10 306 768
Immobilisations corporelles	17 824 313	14 920 865	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>25 038 404</u>	<u>23 338 268</u>
Moins : amortissements	(8 845 574)	(8 096 064)			
	<u>8 978 739</u>	<u>6 824 801</u>			
Immobilisations financières	<u>3 262 656</u>	<u>8 447 658</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	<u>25 038 404</u>	<u>23 338 268</u>
Total des actifs immobilisés	<u>12 392 416</u>	<u>15 348 598</u>			
			PASSIFS		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>12 392 416</u>	<u>15 348 598</u>			
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Clients et comptes rattachés	<u>325 027</u>	<u>251 151</u>	Clients et comptes rattachés	9 957 383	27 172 367
	<u>325 027</u>	<u>251 151</u>	Intermédiaires vendeurs	2 067 488	9 995 659
Intermédiaires acheteurs	<u>1 377 684</u>	<u>194 007</u>	Autres passifs courants	8 018 318	10 094 687
	<u>1 377 684</u>	<u>194 007</u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	1 542 899	1 321 888
Autres actifs courants	11 675 615	13 223 738	TOTAL DES PASSIFS COURANTS	<u>21 586 088</u>	<u>48 584 601</u>
Placements et autres actifs financiers	12 095 069	7 474 274			
Liquidités et équivalents de liquidités	8 758 680	35 431 101			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>34 232 075</u>	<u>56 574 271</u>	TOTAL DES PASSIFS	<u>21 586 088</u>	<u>48 584 601</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>46 624 491</u>	<u>71 922 869</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>46 624 492</u>	<u>71 922 869</u>

Tableaux des mouvements des capitaux propres après affectation du résultat de 2019

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réévaluation	Réserves pour réinvestissement exonérée	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant répartition du r é s u l t a t au 31 Décembre 2019	20 000 000	1 000 000	424 000	1 607 500	306 769	4 500 135	27 838 404
Affectation du résultat de l'exercice 2019 décidée par l'AGO du 29 avril 2020					4 500 135	(4 500 135)	-
Réserves légales		318 845			(318 845)		-
Dotations au fonds social					(100 000)		(100 000)
Distribution de dividendes					(2 700 000)		(2 700 000)
Reprises sur réserves pour réinvestissements exonérés décidée par l'AGO du 29 avril 2020				(1 570 000)	1 570 000		-
Capitaux propres après affectation du résultat	20 000 000	1 318 845	424 000	37 500	3 258 059	(0 000)	25 038 404